

La bipolarisation des structures professionnelles : tendances observées dans la région métropolitaine de Québec (1971-1981)

Corinne Thomas

Volume 36, numéro 99, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022294ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022294ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thomas, C. (1992). La bipolarisation des structures professionnelles : tendances observées dans la région métropolitaine de Québec (1971-1981). *Cahiers de géographie du Québec*, 36(99), 439–462. <https://doi.org/10.7202/022294ar>

Résumé de l'article

L'étude de l'évolution de l'emploi dans la région métropolitaine de recensement de Québec, entre 1971 et 1981, révèle que le phénomène de bipolarisation des structures professionnelles s'étend à plusieurs zones du territoire. À partir d'une analyse statistique, graphique et cartographique, la recherche met en parallèle les changements qui se sont produits dans les structures de l'emploi et dans l'activité économique (féminine et masculine) des différentes zones de travail. Sur cette base spatiale, la bipolarisation est principalement localisée dans les banlieues éloignées. Elle apparaît liée, d'une part, à la tertiarisation des économies et, d'autre part, à la restructuration interne de l'emploi, observée dans plusieurs secteurs d'activités économiques. Une deuxième grande tendance d'évolution marque l'emploi de la région, soit une requalification des structures professionnelles. Contrairement à la bipolarisation, elle touche principalement les zones centrales du territoire.

La bipolarisation des structures professionnelles: tendances observées dans la région métropolitaine de Québec (1971-1981)

Corinne Thomas

Département de géographie

Université Laval

Sainte-Foy (Québec), G1K 7P4

Résumé

L'étude de l'évolution de l'emploi dans la région métropolitaine de recensement de Québec, entre 1971 et 1981, révèle que le phénomène de bipolarisation des structures professionnelles s'étend à plusieurs zones du territoire. À partir d'une analyse statistique, graphique et cartographique, la recherche met en parallèle les changements qui se sont produits dans les structures de l'emploi et dans l'activité économique (féminine et masculine) des différentes zones de travail. Sur cette base spatiale, la bipolarisation est principalement localisée dans les banlieues éloignées. Elle apparaît liée, d'une part, à la tertiarisation des économies et, d'autre part, à la restructuration interne de l'emploi, observée dans plusieurs secteurs d'activités économiques. Une deuxième grande tendance d'évolution marque l'emploi de la région, soit une requalification des structures professionnelles. Contrairement à la bipolarisation, elle touche principalement les zones centrales du territoire.

Mots-clés: Bipolarisation de l'emploi, structures professionnelles, restructuration de l'emploi, travail, activités économiques, Québec.

Abstract

The polarization of occupational structures: tendencies observed in the Québec metropolitan region (1971-1981)

The study of the evolution of the work force in the Québec census metropolitan area, between 1971 and 1981, shows that the phenomenon of polarization of occupational structures extends into several zones in the region. Based on statistical, graphical and cartographical analysis, the research draws parallels between the changes produced in the professional structures and the economic activity (male and female) in different work areas. On this spatial basis, the polarization is especially located in the outlying suburban areas. It is linked partially to the tertiarization of economies and partially to the internal restructuring of the work force, observed in several sectors of economic activity. The evolution of the work force is also characterized by an upgrading of the qualifications. This second tendency is mainly located in the central work areas.

Key Words: Polarization of work force, occupational structures, restructuring of work force, work, economic activities, Québec.

Un mouvement de restructuration de l'activité économique a grandement transformé les règles du monde du travail depuis une vingtaine d'années. Avec la nouvelle division internationale du travail, la nature même de l'emploi, tout autant que son organisation et que sa répartition spatiale, ont connu de profonds remaniements (Cohen, 1981; Lipietz, 1985 et 1986). Dans les pays capitalistes occidentaux, on parle dorénavant d'économie de services ou encore de société post-industrielle (Simmie, 1983; Grubel et Walker, 1989; Price et Blair, 1989). Ces concepts se matérialisent particulièrement dans les milieux urbains, où l'on assiste à une forte augmentation des activités de service, au remplacement graduel des industries traditionnelles par des secteurs d'activités liées aux nouvelles technologies et à l'accroissement rapide de la féminisation de l'emploi, principalement dans le secteur des services.

Ces changements qui s'inscrivent dans le processus de tertiarisation des économies, ont sensiblement modifié la structure de l'emploi de nos villes. Les idées divergent quelque peu quant à la nature de son évolution. Il est tantôt question de déqualification, tantôt de requalification ou encore de bipolarisation des structures professionnelles (Bernier, 1984; Loveman et Tilly, 1988)¹. Or, il ressort que la croissance récente la plus marquée du marché de l'emploi s'oriente vers une forme de dualité: d'une part, il y a création d'emplois très spécialisés, stables et à salaire élevé et d'autre part, celle d'emplois faiblement rémunérés et instables (Conseil économique du Canada, 1990). Ainsi, plusieurs chercheurs posent aujourd'hui l'hypothèse d'une bipolarisation des structures professionnelles (Ley, 1987; Myles, 1988; Rose et Villeneuve, 1988 et 1989; Chicoine et Rose, 1989).

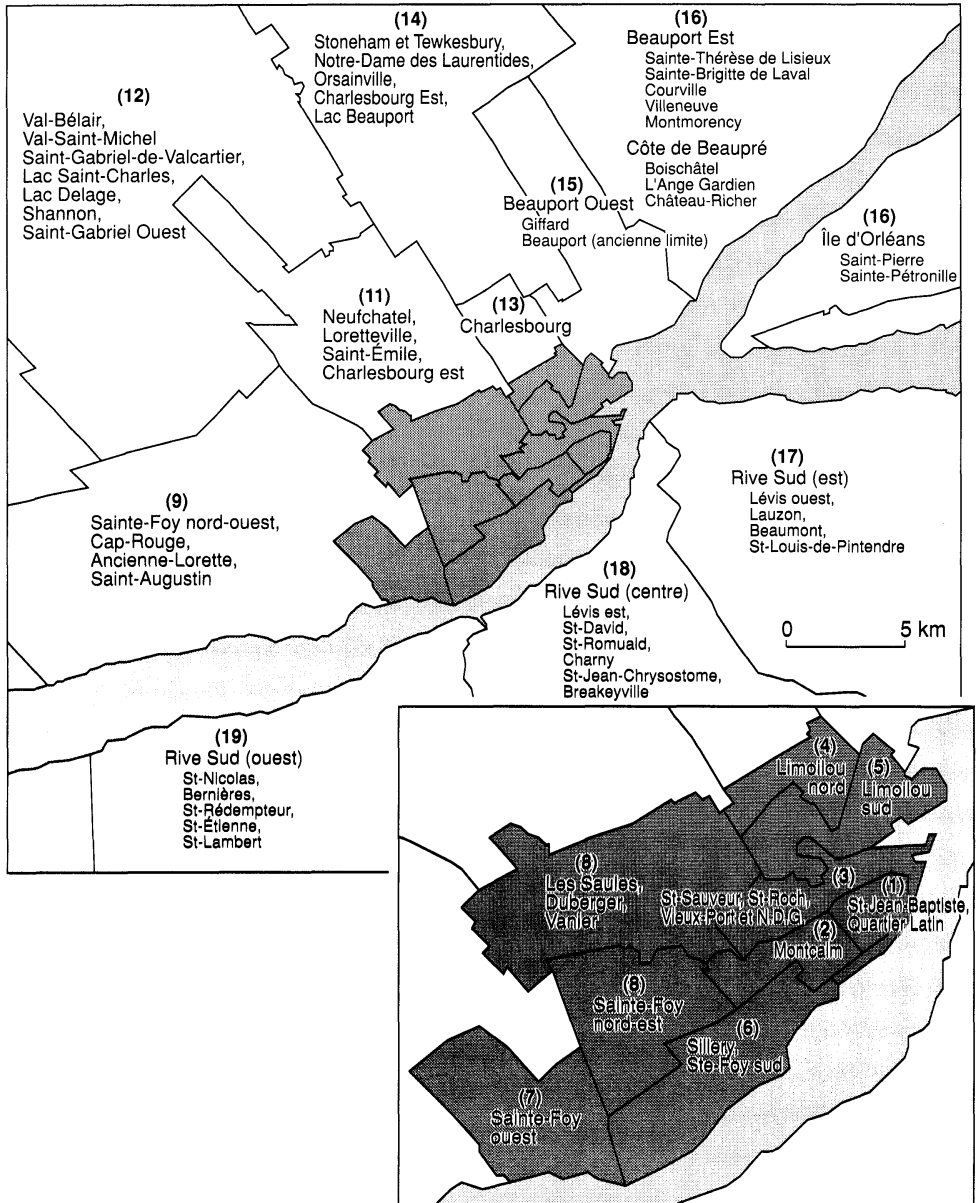
Cette problématique découle des résultats d'études qui ont surtout traité de l'évolution de l'emploi dans des grandes villes à caractère corporatif. Mais qu'en est-il dans les agglomérations de taille plus modeste et qui n'ont pas cette caractéristique? Comment ce phénomène s'observe-t-il dans une ville comme Québec? On peut se demander si certains types d'activités économiques favorisent la bipolarisation. Les structures professionnelles féminines et masculines sont-elles pareillement touchées? Les zones centrales fortement tertiarisées ont-elles plus tendance à la bipolarisation que les banlieues aux activités plus diversifiées? L'expansion rapide et récente des banlieues et l'étalement des lieux d'activités favorisent-ils la bipolarisation? Ce ne sont que quelques-unes des questions auxquelles cet article tente de répondre.

Il s'agit donc, dans un premier temps, de cibler les lieux de bipolarisation. Quelles sont les zones d'emploi de la région métropolitaine de Québec les plus concernées par la bipolarisation? Ce genre de questionnement implique l'analyse du phénomène à une échelle plus fine que celle de l'agglomération, ce que les études ont peut-être moins favorisé jusqu'à ce jour. Dans la présente recherche, le territoire est divisé en zones considérées comme lieu d'emploi. Le découpage comprend 19 zones dont 16 se situent sur la rive nord et 3 sur la rive sud (figure 1)². Ce type d'approche favorisant le lieu d'emploi rend possible l'analyse en parallèle des changements qui se sont produits dans la structure professionnelle et dans l'activité économique. C'est cette comparaison qui permet, dans un deuxième temps, une interprétation des facteurs qui ont pu influencer une plus ou moins forte

Figure 1

DÉCOUPAGE SPATIAL

(RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE QUÉBEC)



bipolarisation de certaines zones d'emploi ou qui ont pu provoquer une toute autre tendance comme la requalification ou la déqualification de l'emploi. Cette recherche qui s'élabore sur une base exploratoire vise donc à faire ressortir et à mieux comprendre, pour la décennie 1971-1981, les principales tendances de l'évolution des structures professionnelles des zones d'emploi de la région métropolitaine de Québec.

TENDANCE À LA DÉCENTRALISATION SPATIALE DE L'EMPLOI

La répartition spatiale de la population active selon la zone d'emploi est très inégale dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec. Malgré une déconcentration importante des lieux de travail entre 1971 et 1981, les zones centrales de la haute et de la basse ville regroupent toujours un fort pourcentage des travailleurs (54 % en 1971, 41 % en 1981, pour les zones 1, 2, 3, 6 et 8; tableau 1). De plus, on observe, pour la même période, une diminution relative de travailleurs dans la plupart des quartiers anciens, tant sur la rive nord (zones 1, 2, 3, 4, 5, 15 et 16) que sur la rive sud (zone 18). Les banlieues récentes drainent, pour leur part, un pourcentage de plus en plus important de la main-d'oeuvre.

Le même pattern se rencontre si l'on compare l'évolution chez les hommes et chez les femmes bien que ces changements soient, de façon générale, un peu plus important chez ces dernières. L'expansion des commerces et des services en banlieue, entre 1971 et 1981, a grandement contribué à cette décentralisation de l'emploi, surtout féminin. Cependant, il convient d'indiquer que, malgré cette tendance, les lieux d'emploi demeurent toujours plus centraux pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 1 Répartition de la population active selon le lieu de travail (en pourcentage)

Zones	Population totale		Hommes		Femmes	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981
1	11,85	11,05	10,56	10,03	14,20	12,45
2	8,09	6,22	6,76	5,02	10,51	7,88
3	19,22	11,39	20,66	12,56	16,59	9,78
4	3,68	2,91	3,53	2,55	3,96	3,42
5	8,00	6,55	8,23	5,84	7,59	7,54
6	5,02	6,07	4,22	4,37	6,48	8,43
7	1,08	2,95	1,05	2,80	1,14	3,16
8	10,25	12,65	9,60	12,47	11,43	12,89
9	2,24	3,71	2,50	4,23	1,78	2,98
10	4,16	6,28	4,69	7,65	3,20	4,38
11	3,13	4,93	3,36	5,60	2,70	3,99
12	2,80	3,14	3,75	4,38	1,06	1,42
13	1,95	3,75	1,91	3,56	2,03	4,01
14	1,38	1,61	1,67	1,64	0,86	1,58
15	5,07	4,15	4,54	3,90	6,05	4,50
16	2,16	1,87	2,58	2,04	1,41	1,63
17	5,23	6,32	5,53	6,33	4,68	6,31
18	4,09	3,31	4,26	3,81	3,80	2,63
19	0,59	1,14	0,62	1,22	0,52	1,03

On peut dès lors se demander si tous les groupes professionnels sont également touchés par ce phénomène de décentralisation spatiale. Le calcul d'un indice de concentration apporte quelques précisions à cet effet. Mentionnons d'abord que les professions (environ 500), telles que fournies par le recensement, ont été regroupées afin de former sept classes ordonnées selon une hiérarchie basée sur les rapports de pouvoir et le contrôle de l'information³. La catégorisation adoptée dans la base de données utilisée est la suivante:

- 1) Cadres de direction
- 2) Professionnels
- 3) Contremaîtres et surveillants
- 4) Techniciens et employés spécialisés
- 5) Ouvriers et ouvrières qualifiés
- 6) Employés non spécialisés
- 7) Ouvriers non qualifiés

Ainsi, le calcul d'un indice, comme celui de GINI⁴ (A. Langlois, 1985), montre une déconcentration spatiale (baisse de l'indice) des quatre premiers groupes de la hiérarchie professionnelle (tableau 2). Il n'y a que les emplois de type manuel (mises à part les ouvrières qualifiées) et les emplois non spécialisés qui soient moins bien répartis dans les diverses zones du territoire en 1981. On note, d'ailleurs, une forte ségrégation spatiale des ouvriers masculins et féminins tant en 1971 qu'en 1981. Dans l'ensemble, on peut néanmoins constater qu'il y a, pour cette période, décentralisation et diminution de la ségrégation spatiale entre plusieurs types d'emplois. Cette observation laisse entrevoir une plus grande bipolarisation de la structure professionnelle au sein des zones de travail en 1981.

Tableau 2 Évolution de l'indice de concentration «GINI» au lieu d'emploi

Professions	Population totale		Hommes		Femmes	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981
Cadres	0,20	0,17	0,23	0,19	0,30	0,19
Professionnels	0,20	0,18	0,28	0,27	0,25	0,12
Contremaîtres, surveillants	0,14	0,11	0,15	0,15	0,19	0,13
Techniciens, employés spécialisés	0,15	0,11	0,11	0,09	0,14	0,10
Ouvriers qualifiés	0,28	0,31	0,25	0,26	0,46	0,38
Employés non spécialisés	0,07	0,09	0,11	0,13	0,07	0,07
Ouvriers non qualifiés	0,31	0,36	0,26	0,29	0,53	0,58

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE ET DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA RMR DE QUÉBEC

Avant d'aborder l'étude détaillée des différentes zones d'emploi, il convient de tracer quelques grandes lignes de l'évolution de l'emploi pour l'ensemble du territoire. La structure professionnelle de la région métropolitaine de

Québec a beaucoup changé entre 1971 et 1981. Elle reflète l'importance toujours grandissante du secteur tertiaire dans son économie (figures 2a et 2b). En effet, on note, chez les hommes comme chez les femmes, une diminution importante de la place occupée par les groupes ouvriers, tandis que le pourcentage d'emploi de cols blancs est en nette progression.

Un classement des professions en trois groupes, selon leur hiérarchie dans la structure professionnelle, permet d'évaluer plus facilement l'évolution des qualifications (tableau 3)⁵. Si l'on considère la population active dans son ensemble, les emplois du haut de l'échelle professionnelle augmentent leur pourcentage de près de 4 % tandis que ceux du centre et les moins spécialisés connaissent des diminutions respectives de 1,6 % et 2,4 %. L'évolution est sensiblement la même lorsque l'on compare les structures d'emploi féminines et masculines. L'augmentation des qualifications est toutefois plus marquée chez les femmes, même si leur niveau professionnel demeure toujours beaucoup moins élevé que celui des hommes. On peut donc avancer que, de façon générale, il y a une requalification de l'emploi pour l'ensemble de la région métropolitaine de Québec.

L'hypothèse d'une évolution de l'emploi vers la bipolarisation ne semble pas valable pour la région prise globalement. Malgré une diminution des emplois de «classe moyenne», les emplois non spécialisés affichent une baisse encore plus prononcée. À la lumière des pourcentages exprimés, on constate néanmoins, entre 1971 et 1981, une augmentation des écarts dans les structures d'emploi, les travailleurs du bas de la hiérarchie ayant moins diminué leur proportion que ceux du haut ne l'ont augmentée. Il convient aussi de préciser que, malgré l'absence d'une évolution manifeste vers la bipolarisation, la structure d'emploi de la population totale — et celle des hommes surtout — se trouve très polarisée. Même que, dans le cas de ces derniers, le pourcentage d'emploi dans la «classe moyenne» est bien inférieur aux autres groupes. À l'évidence, ces changements dans l'emploi sont directement liés au développement de l'économie de la région. L'évolution des activités économiques, tout comme celle des professions, indique clairement que le secteur tertiaire, déjà dominant en 1971, s'est encore accru en 1981 (figure 3)⁶.

Tableau 3 Évolution des professions selon trois grands groupes pour la RMR de Québec (en pourcentage)

	Cadres Professionnels Contremaîtres			Techniciens Employés spécialisés Ouvriers qualifiés			Employés non spécialisés Ouvriers non qualifiés		
	1971	1981	Var.	1971	1981	Var.	1971	1981	Var.
Population totale	27,56	31,53	3,97	33,20	31,62	-1,58	39,24	36,85	-2,39
Hommes	33,25	37,46	4,21	30,09	28,06	-2,03	36,66	34,48	-2,18
Femmes	17,21	23,28	6,07	38,86	36,57	-2,29	43,93	40,14	-3,79

Figure 2A

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE D'EMPLOI FÉMININE DANS LA RMR DE QUÉBEC

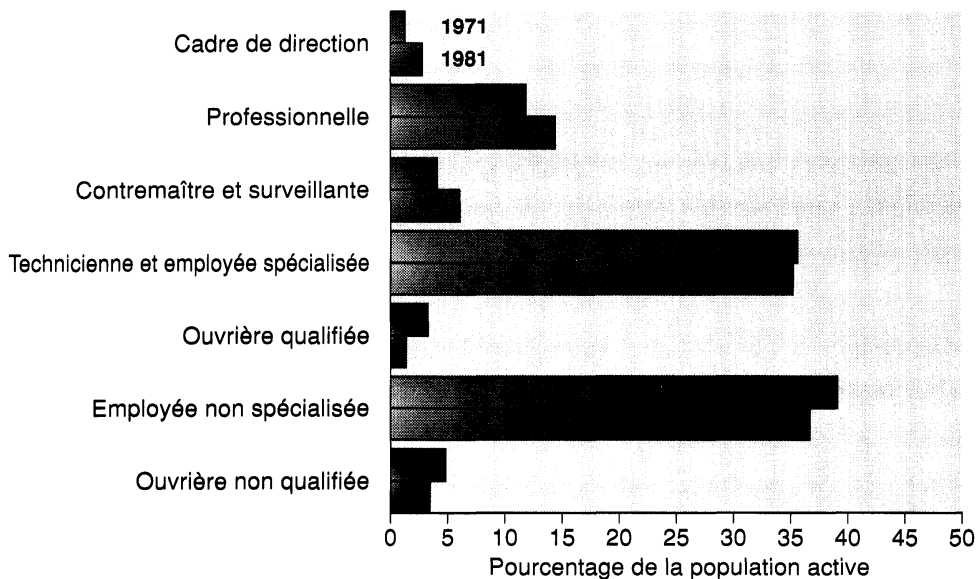
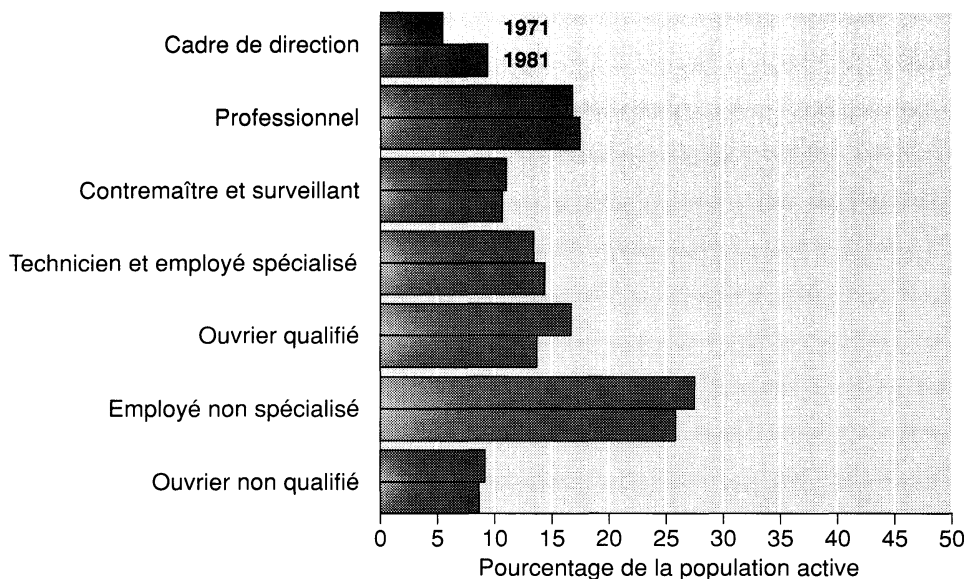


Figure 2B

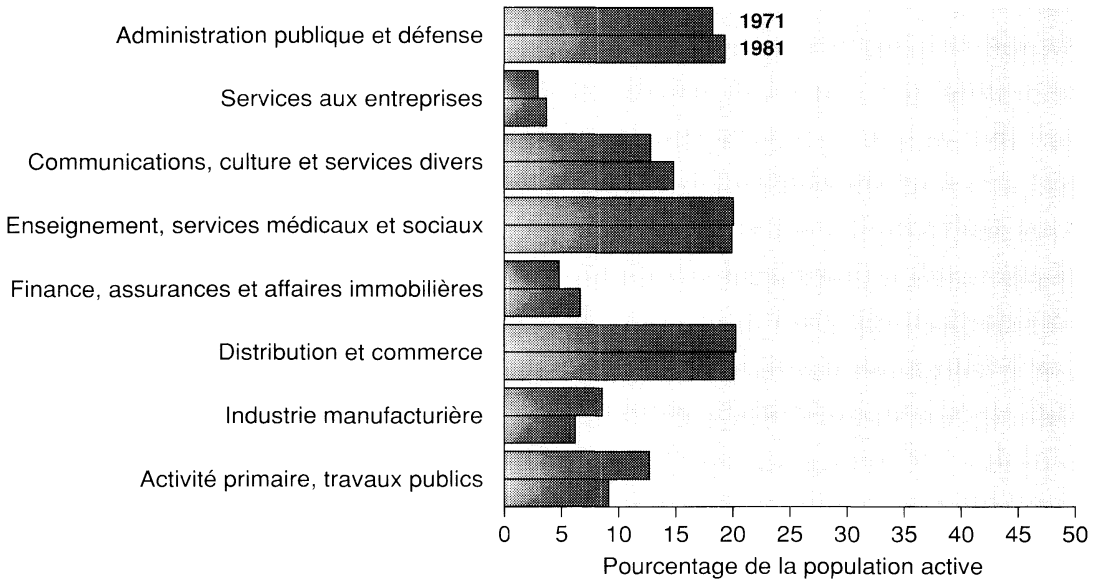
ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE D'EMPLOI MASCULINE DANS LA RMR DE QUÉBEC



Source : Recensement du Canada, 1971 et 1981 (compilations spéciales)

Figure 3

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LA RMR DE QUÉBEC (1971-1981)



Source : Recensement du Canada, 1971 et 1981 (compilations spéciales)

Certains éléments méritent ici d'être soulignés. Notons d'abord que les secteurs publics regroupent au total près de 40 % de l'emploi de la région métropolitaine de recensement de Québec. De plus, le secteur de l'administration publique et de la défense augmente encore un peu plus son pourcentage entre 1971 et 1981. Quant à l'activité primaire et à l'industrie manufacturière, déjà peu importantes dans l'économie, leur part s'amenuise encore en 1981. Finalement, on observe que l'emploi a, de façon relative, le plus augmenté dans le secteur des communications, de la culture et des services divers (loisir, hébergement, restauration, services personnels), dans celui des finances, des assurances et des affaires immobilières et, de façon un peu moindre, dans celui des services aux entreprises. Il ressort que la plus nette tendance d'évolution de l'activité économique, pour l'ensemble de la région, consiste en une croissance du secteur tertiaire privé. Cette dernière semble se construire surtout aux dépens des activités primaire et secondaire, la part du tertiaire public demeurant à peu près stable.

Ces changements, bien que significatifs, ne peuvent à eux seuls rendre compte de l'évolution des professions. Il faut aussi formuler l'hypothèse que de profonds remaniements se sont effectués à l'intérieur même de la structure professionnelle des différentes activités économiques. Une synthèse de cette évolution servira de point de repère lors de l'analyse des différentes zones de travail (tableau 4). En règle générale, on peut avancer que quel que soit le secteur d'activités économiques, l'emploi tend vers une plus grande qualification. Cependant, elle est accompagnée, dans plusieurs cas, d'une bipolarisation de la structure professionnelle. Les secteurs les plus touchés par ce phénomène sont ceux

Figure 4

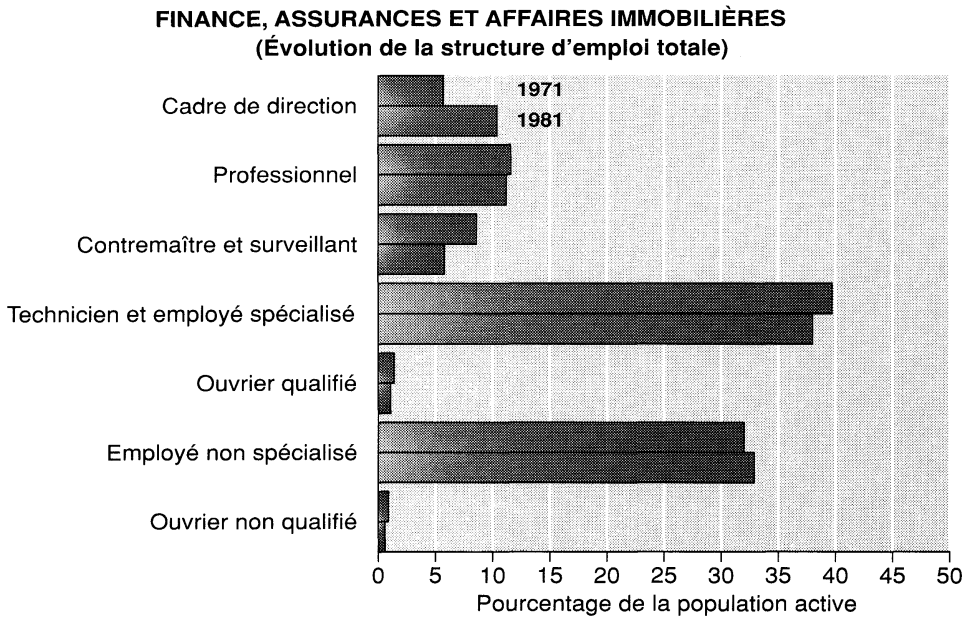
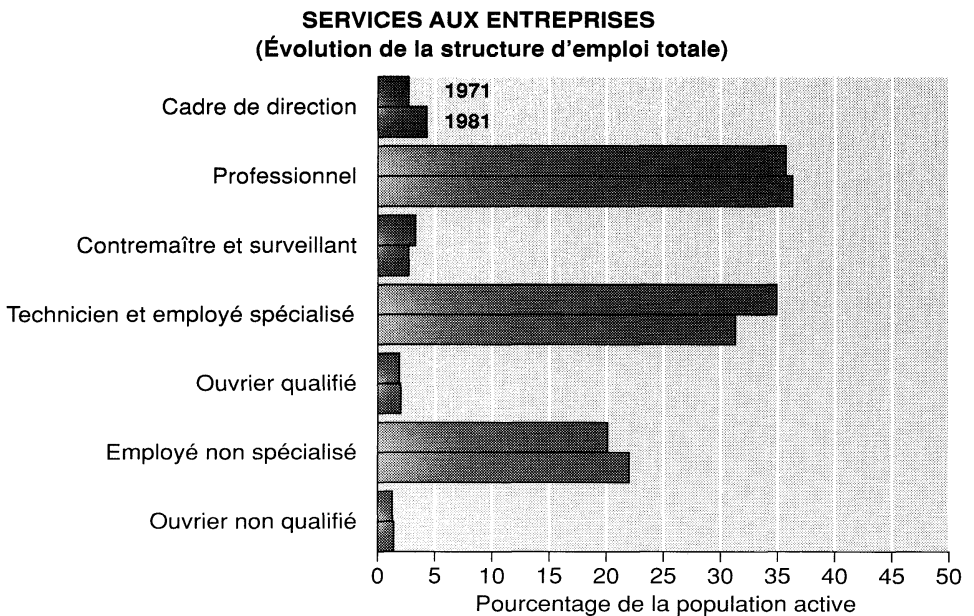


Figure 5



Source : Recensement du Canada, 1971 et 1981 (compilations spéciales)

de la finance, des assurances et des affaires immobilières et des services aux entreprises (figures 4 et 5). Ces domaines sont en forte hausse dans l'activité de la région entre 1971 et 1981.

Tableau 4 Synthèse de l'évolution des professions dans l'activité économique

Activités économiques	Tendance d'évolution entre 1971 et 1981* Groupe d'emploi dominant la structure**		
	Population totale	Hommes	Femmes
Activités primaires, travaux publics	Bipolarisation, faible requalification (Médian)	Bipolarisation faible, requalification (Médian)	Requalification (Médian)
Industries manufacturières	Augm. «classe moyenne», faible requalification (Inférieur)	Augm. «classe moyenne», faible requalification (Inférieur)	Requalification (Inférieur)
Distribution et commerces	Augm. «classe moyenne», faible requalification (Inférieur)	Augm. «classe moyenne», faible déqualification (Inférieur)	Requalification (Inférieur)
Finances, assurances et affaires immobilières	Bipolarisation (Médian)	Requalification (Supérieur)	Bipolarisation faible, requalification (Inférieur)
Enseignement, services médicaux et sociaux	Augm. «classe moyenne» faible requalification (Supérieur)	Stabilité, tendance à la bipolarisation (Supérieur)	Requalification (Médian)
Communications, culture et services divers	Requalification (Inférieur)	Bipolarisation (Inférieur)	Requalification (Inférieur)
Services aux entreprises	Bipolarisation (Supérieur)	Bipolarisation (Supérieur)	Bipolarisation, requalification (Médian)
Administration publique et défense	Requalification (Supérieur)	Requalification (Supérieur)	Bipolarisation faible, requalification (Inférieur)

* Tendance d'évolution dominante selon le découpage de la structure en trois classes.

** Groupe dominant de la structure professionnelle en 1981 (% le plus fort):

Supérieur = Cadres, professionnels, contremaîtres et surveillants

Médian = Techniciens, employés spécialisés et ouvriers qualifiés

Inférieur = Employés non spécialisés et ouvriers déqualifiés

Les groupes dominants sont les mêmes en 1971 et 1981 sauf pour l'administration publique et la défense où l'on avait en 1971: Population totale (inférieur), Hommes (inférieur), Femmes (médian).

On note, par ailleurs, que l'évolution est parfois différente pour un même secteur selon le sexe. L'emploi féminin a, dans l'ensemble, subi une plus forte requalification que celui des hommes mais à un échelon moins élevé de la structure d'emploi. Ceux-ci ont surtout renforcé leur proportion chez les cadres tandis que les femmes se sont particulièrement concentrées au niveau des professionnelles et des contremaîtres et surveillantes. Le secteur de l'administration publique, entre autres, en est un bon exemple (figures 6 et 7). On remarquera ici la perpétuation d'une forte bipolarisation de l'emploi bien que ce secteur soit celui où l'on enregistre la plus importante requalification. Finalement, on insistera sur le fait que les emplois de type manuel ont sensiblement modifié leur répartition dans la structure professionnelle de plusieurs activités économiques. La proportion des ouvriers qualifiés est le plus souvent en baisse tandis que celle des moins qualifiés demeure à peu près stable ou augmente (figures 8 et 9).

Figure 6

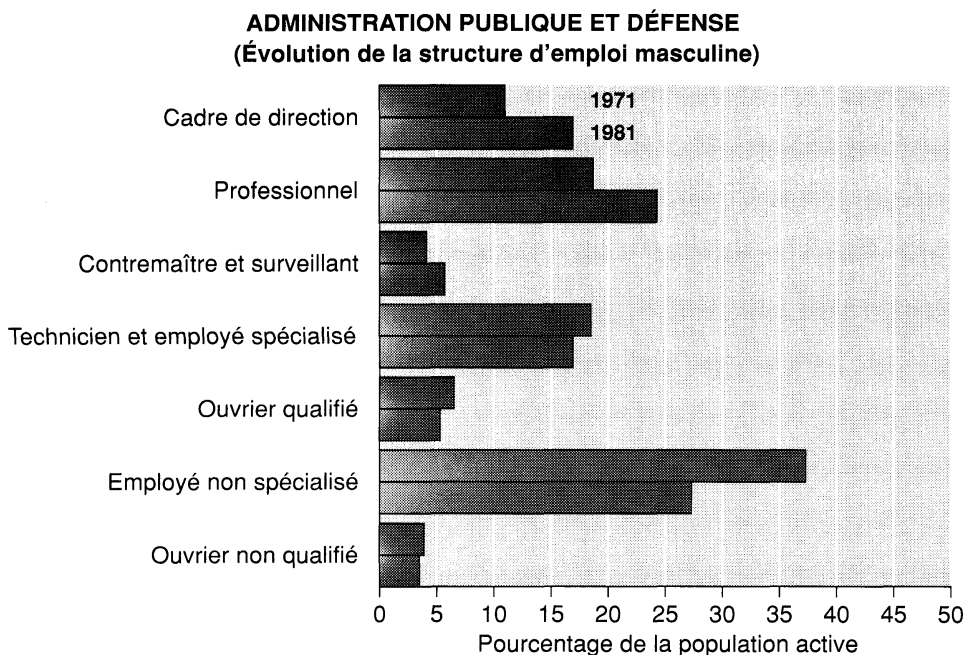
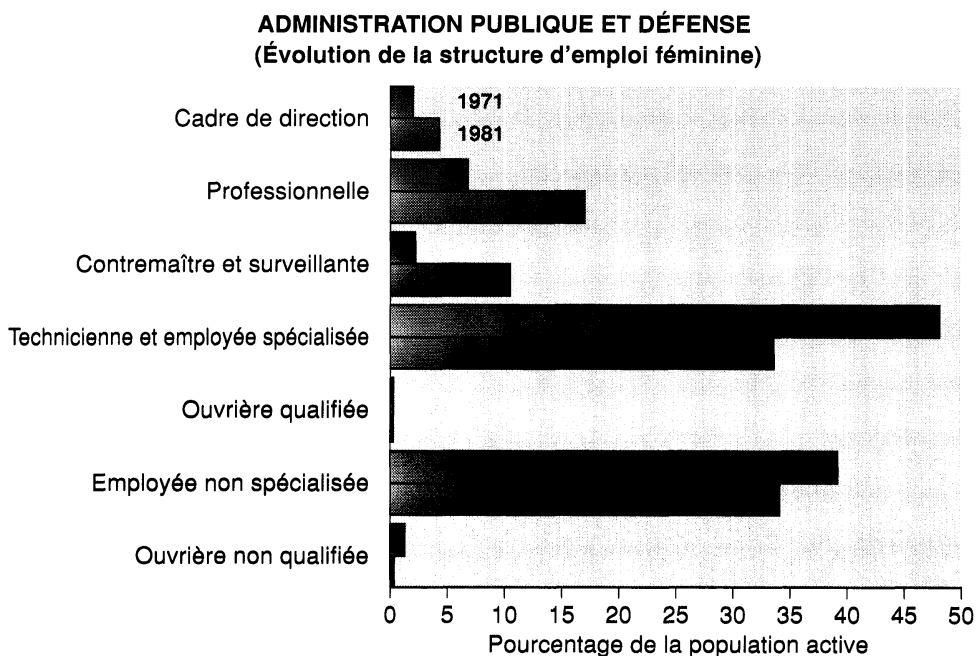


Figure 7



Source : Recensement du Canada, 1971 et 1981 (compilations spéciales)

Figure 8

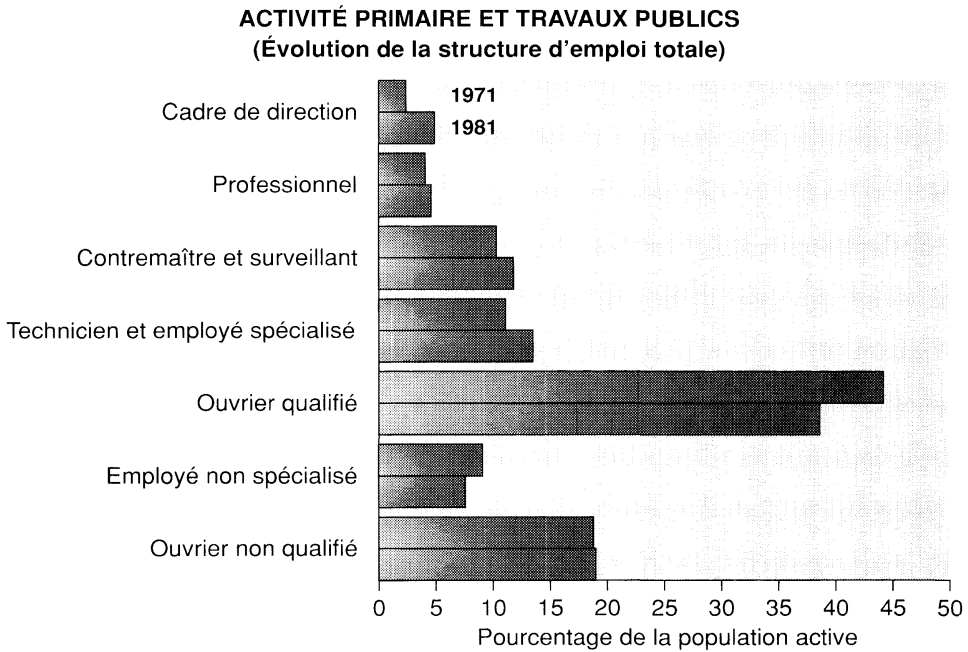
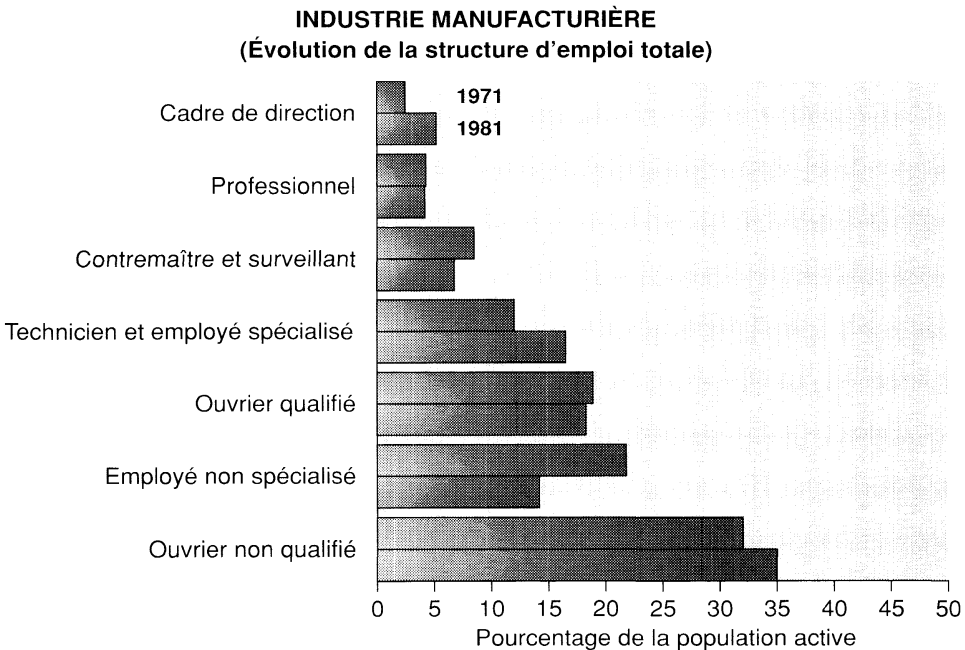


Figure 9



Source : Recensement du Canada, 1971 et 1981 (compilations spéciales)

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE DES ZONES DE TRAVAIL

On peut déjà présumer que les structures professionnelles et leur évolution présenteront des différences importantes d'une zone à l'autre du territoire car chaque secteur économique possède sa propre structure d'emploi et, chaque lieu de travail, une composition sectorielle spécifique. Dans les 19 zones retenues, on a mesuré le pourcentage des effectifs de la structure professionnelle appartenant à chacune des 3 classes de la hiérarchie (déjà utilisée au tableau 3) en 1971 et en 1981. La cartographie de cette évolution a servi de point de départ pour caractériser les modifications de la structure d'emploi dans les diverses zones du territoire. Une série d'histogrammes, retraçant l'évolution des sept professions pour chacune des zones de travail, ont permis de compléter cette information et de préciser certains changements plus difficiles à saisir dans un regroupement en trois classes⁷.

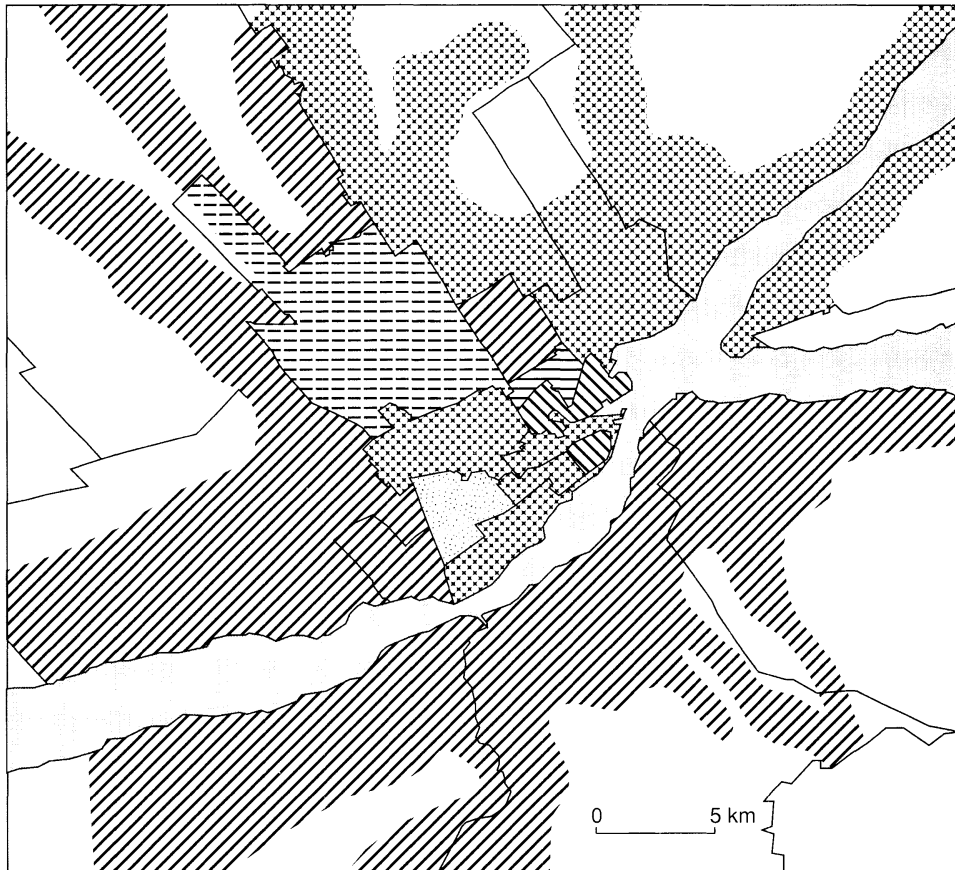
Les cartes-synthèses qui seront présentées découlent de cet exercice. Elles spatialisent les grandes tendances de l'évolution des structures professionnelles masculines et féminines en fonction du lieu d'emploi. Celles-ci ont été étudiées séparément afin de bien saisir les caractéristiques qui marquent et différencient l'emploi selon le sexe⁸. Une interprétation des changements qui ont eu lieu est proposée. Elle repose sur l'observation de l'évolution des activités économiques dans chacune des zones et sur les résultats de l'évolution des professions à l'intérieur de ces catégories d'activités. Cinq grandes tendances d'évolution ont été arrêtées:

- 1) *bipolarisation de l'emploi*: augmentation du % de la «classe de niveau supérieur» et de celui des «bas salariés», diminution du % de la «classe moyenne»;
- 2) *bipolarisation faible de l'emploi*: augmentation du % de la «classe de niveau supérieur», forte diminution du pourcentage de la «classe moyenne», très faible diminution du % des «bas salariés»;
- 3) *requalification de l'emploi*: augmentation du pourcentage de la «classe de niveau supérieur», diminution du % des deux autres groupes par exemple; toute combinaison qui conduit à une augmentation générale des qualifications;
- 4) *déqualification de l'emploi*: diminution du % de la «classe de niveau supérieur» et de la «classe moyenne», augmentation du % des «bas salariés» par exemple; toute combinaison qui conduit à une diminution générale des qualifications;
- 5) *stabilité de l'emploi*: très faible évolution des % dans les trois groupes; ne permet pas d'associer l'unité à l'une des quatre tendances.

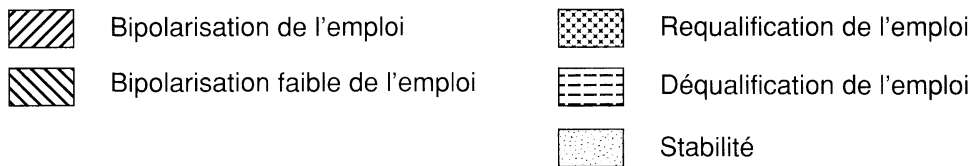
Les tendances ayant le plus marqué l'évolution de l'emploi de la région métropolitaine, soit la bipolarisation et la requalification, font l'objet des sections suivantes.

Figure 10

TENDANCES D'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE DES HOMMES (1971 - 1981) (SELON LA ZONE DE TRAVAIL DANS LA R.M.R. DE QUÉBEC)



Source: Recensement du Canada, 1971 et 1981 (compilations spéciales)



Tendance à la bipolarisation des structures professionnelles

L'évolution vers une structure professionnelle bipolarisée attire d'abord l'attention sur la population active masculine (figure 10). La bipolarisation se manifeste principalement dans les zones d'emploi en expansion de la banlieue nord-ouest et sur toute la rive sud. Quelques zones très centrales (quartier Latin, Saint-Jean-Baptiste et Limoilou-Sud), de même qu'une banlieue plus ancienne (Charlesbourg), sont néanmoins affectées par le phénomène. L'ensemble de ces zones d'emploi, qui regroupait 38 % de la population active masculine en 1971, en compte 42 % en 1981.

Cette tendance à la bipolarisation, bien que de moindre ampleur, se spatialise sensiblement de la même façon dans le cas des femmes (figure 11). Comme pour l'emploi masculin, la rive sud dans son ensemble et la zone des quartiers centraux de la Haute-Ville sont touchées. S'ajoute aussi la côte de Beauport-Ouest. En 1981, c'est 27 % de la population active féminine qui travaille dans ces unités spatiales.

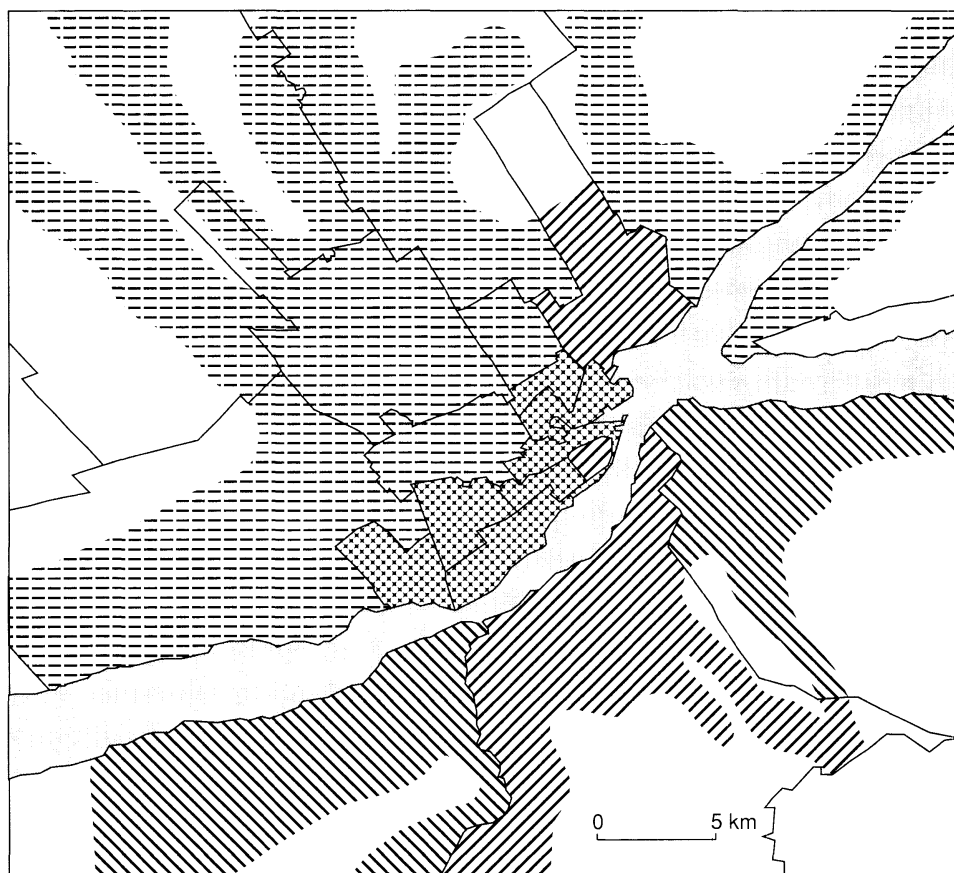
Certaines caractéristiques communes à plusieurs zones amènent à proposer une interprétation du phénomène. Voyons d'abord le cas des zones de banlieue qui se bipolarisent (rive nord et rive sud) où plusieurs facteurs, variant plus ou moins en importance selon la zone, conditionnent l'évolution bipolarisée de leur structure d'emploi. On peut, dès lors, mentionner que ces zones se démarquent par une baisse relative élevée de leurs emplois de «classe moyenne». Ceci s'accomplit, d'une part, par une redistribution des effectifs à l'intérieur des activités économiques et, d'autre part, par une diminution de l'importance des secteurs d'activités où les emplois de classe centrale sont nombreux.

Dans le cas des hommes par exemple, ces zones ont une structure professionnelle où dominent largement les ouvriers qualifiés («classe moyenne») en 1971. C'est d'ailleurs dans ces zones d'emploi que le pourcentage de travailleurs, compris dans la «classe moyenne» de l'échelle professionnelle, est le plus élevé. Entre 1971 et 1981, on note une forte diminution relative des ouvriers qualifiés. Ils sont en baisse dans deux secteurs économiques principalement, celui de l'activité primaire et des travaux publics et celui de la distribution et du commerce. La restructuration interne de ces activités marque particulièrement les zones de banlieue qui se bipolarisent, car elles en dominent l'économie.

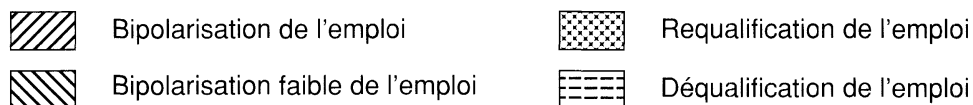
Chez les femmes, les zones périphériques ayant tendance à la bipolarisation sont également celles où la profession d'ouvrière qualifiée est la mieux représentée en 1971. Comme chez les hommes, ce groupe d'emploi est en régression. Il réduit sa part, de façon marquée, dans la structure professionnelle féminine de quatre activités économiques. Ce sont la distribution et le commerce (-2 %), les communications, la culture et les services divers (-2 %), l'industrie manufacturière (-4 %) et l'activité primaire et les travaux publics (-10 %). L'importance des deux dernières activités dans ces zones a fortement contribué à la diminution des ouvrières qualifiées.

Figure 11

TENDANCES D'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE DES FEMMES (1971 - 1981) (SELON LA ZONE DE TRAVAIL DANS LA R.M.R. DE QUÉBEC)



Source: Recensement du Canada, 1971 et 1981 (compilations spéciales)



Dans la structure d'emploi féminine de deux des zones (rive sud-centre et côte de Beauport), les employées spécialisées («classe moyenne») diminuent aussi leur proportion. Deux facteurs peuvent avoir influencé cette baisse. D'un côté, l'importance du secteur de l'enseignement et des services sociaux et médicaux (44 % d'employées spécialisées) est fortement réduite en 1981. De l'autre, le pourcentage de ce groupe a considérablement chuté dans trois secteurs: les finances, les assurances et les affaires immobilières (-7 %), les services aux entreprises (-13 %) et l'administration publique (-14,5 %).

Plusieurs activités économiques ont donc fait l'objet d'une restructuration interne qui aura réduit le nombre d'échelons dans la hiérarchie des professions. Ce phénomène marque davantage la structure d'emploi ouvrière que celle des cols blancs. D'après plusieurs études, il appert que l'innovation technique et technologique est, en partie, responsable de cette évolution puisqu'elle a eu pour effet de renforcer la division entre le travail de conception et celui d'exécution (Bernier, 1984).

Que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, un deuxième facteur de bipolarisation — en apparence le plus important — est celui d'une évolution de l'économie de ces zones de banlieue vers le tertiaire. Un rapport récent du Conseil économique du Canada abonde d'ailleurs dans le même sens, en concluant que sur le plan des compétences «... le déplacement de l'emploi vers les services s'est traduit par des gains dans les professions hautement spécialisées, un déclin de la part des emplois exigeant des compétences intermédiaires et une proportion stable dans le cas des emplois peu spécialisés» (1990, p. 16).

Dans les zones qui nous intéressent, l'augmentation du tertiaire contribue de deux façons à l'accroissement des écarts dans les structures d'emplois. Premièrement, les activités de services ont généralement une structure professionnelle où les emplois de «classe moyenne» sont beaucoup moins importants que dans les secteurs primaire et secondaire. Cette caractéristique vaut principalement pour l'emploi masculin. Dans la structure professionnelle féminine, les emplois de «classe moyenne» (employées spécialisées surtout), malgré leur diminution relative dans plusieurs activités tertiaires, demeurent toujours un groupe d'emploi important. L'économie des banlieues qui se tertiarise fortement, entre 1971 et 1981, favorise donc une évolution bipolarisée de leur structure professionnelle. Leur profil d'emploi ressemble alors davantage à celui des zones plus centrales. Ainsi, la décentralisation des lieux de travail et la diversification de l'économie qu'elle entraîne dans les banlieues est un facteur de bipolarisation important pour la région de Québec.

En deuxième lieu, la tertiarisation agit sur la bipolarisation par l'augmentation simultanée d'activités aux structures d'emploi contrastées. La distribution et le commerce ou les communications, la culture et les services divers, par exemple, ont une structure où les emplois du niveau inférieur de la hiérarchie se retrouvent en grand nombre. Au contraire, les services aux entreprises ou l'administration publique, entre autres, ont une concentration d'emplois (principalement masculins) dans les échelons supérieurs. La bipolarisation des

zones plus centrales met en cause ce même genre d'évolution. Il est à noter que la forte croissance des activités de commerce et de services traditionnels (qui recrutent principalement des femmes et des jeunes), alliée à l'augmentation généralisée des professions de niveau supérieur pour les femmes, a favorisé la bipolarisation de leur structure professionnelle.

Pour ce qui est des zones plus centrales qui se bipolarisent, l'analyse de l'évolution des emplois et des activités économiques font ressortir l'influence du secteur de l'administration publique. Ce dernier est, en effet, chez les hommes comme chez les femmes, le secteur d'emploi dont la structure professionnelle est la plus bipolarisée, tant en 1971 qu'en 1981. Lorsqu'il remplace des activités où les emplois de «classe moyenne» sont nombreux (zones de Limoilou-Sud et de Charlesbourg) ou qu'il se développe en même temps que des activités dont les emplois sont très peu spécialisés (industrie touristique au centre-ville), il favorise grandement la bipolarisation. L'évolution semblable du secteur des finances, des assurances et des affaires immobilières (structure féminine seulement) favorise cette même tendance.

Tendance à la requalification des structures professionnelles

Dans la région métropolitaine de Québec, on observe une deuxième grande tendance d'évolution de l'emploi, soit une requalification des structures professionnelles. À l'inverse de la bipolarisation, ce phénomène touche principalement les zones centrales du territoire (Haute-Ville et Basse-Ville) auxquelles s'ajoutent, pour la population active masculine, quelques zones des banlieues de l'est. La tendance à une augmentation des qualifications est, de loin, pour les femmes, la plus importante. En 1981, 53 % de la main-d'oeuvre féminine travaillent dans les zones dont la structure professionnelle des femmes se requalifie. Dans le cas des hommes, les zones d'emploi ayant tendance à la requalification ne comptent que 37 % des travailleurs, pour cette même période.

Ainsi, le phénomène de requalification est spatialement plus étendu chez les femmes, mais également plus prononcé à l'intérieur de chaque zone. Chez les hommes, les zones d'emploi ne se requalifient que légèrement, étant même, dans le cas des banlieues de l'est, très près de la bipolarisation. La diminution des emplois non spécialisés n'y est, en effet, pas plus importante que celle des emplois de «classe moyenne».

Dans le cas des femmes, il est intéressant de souligner que les zones qui se requalifient présentent, en 1971, une structure professionnelle féminine où l'échelon supérieur ne compte, en moyenne, que 15 % des effectifs. En fait, 80 % des emplois féminins de ces zones fortement tertiaisées sont, à ce moment, de type «employées spécialisées et non spécialisées». Le travail de col bleu n'y occupe qu'une part très minime.

L'augmentation généralisée des professions de haut niveau, entre 1971 et 1981, détermine davantage la structure d'emploi des femmes que celle des hommes

qui demeure, néanmoins, plus qualifiée. Les secteurs d'activités qui augmentent le plus fortement leur proportion dans l'économie des zones centrales (administration publique, finances, assurances et affaires immobilières, services aux entreprises) sont également ceux qui présentent le plus haut taux d'accroissement des effectifs à l'échelon supérieur. Selon la zone, l'expansion de ces activités a entraîné une baisse relative des secteurs tertiaires traditionnels moins qualifiés: la distribution et le commerce, les communications, la culture et les services divers.

Les secteurs tertiaires très qualifiés dont il est question ci-haut font pourtant partie de ceux dont la structure professionnelle (principalement féminine) se bipolarise entre 1971 et 1981. Leur influence en tant que facteur de bipolarisation a d'ailleurs été mentionné pour les banlieues. En ce sens, on est tenté de croire, que pour plusieurs secteurs d'activités, la qualification des effectifs est plus marquée au centre-ville. Les sièges sociaux s'y concentreraient tandis que les succursales, aux activités plus routinières, se localiseraient plutôt en périphérie. Dans la région métropolitaine de Québec, le secteur de la finance, des assurances et des affaires immobilières en constitue un exemple. Même dans l'administration publique, la situation en banlieue (Pointe Sainte-Foy) d'un ministère comme celui du Revenu se conformerait à ce modèle. L'on se doit alors d'admettre que les changements sont, dans certains cas, plus difficiles à saisir. Les données, trop souvent indicatives, ne fournissent parfois qu'une vue globale du phénomène. Une connaissance de l'évolution de la structure professionnelle des activités économiques pour chacune des zones de travail, plutôt que pour l'ensemble de la région métropolitaine, serait alors nécessaire pour raffiner l'analyse. Pourtant, un tel traitement statistique doit être écarté en raison du caractère peu fiable des données à un tel niveau de désagrégation.

Ainsi, les zones plus centrales et anciennes, où le secteur tertiaire est déjà bien en place en 1971, montrent une tendance à la requalification dans la décennie qui suit. Dans le cas de la structure professionnelle masculine, il n'en reste pas moins que ces zones sont, au départ, et demeurent, en 1981, beaucoup plus bipolarisées que celles des banlieues éloignées où les emplois de «classe moyenne» dominent la structure professionnelle.

Chez les femmes, on assiste à une certaine uniformisation des qualifications des structures professionnelles des différentes zones de travail. On observe, en effet, une légère déqualification de l'emploi féminin dans les zones de banlieue. Celles-ci étaient, en 1971, les plus qualifiées étant donné la forte concentration de leur main-d'oeuvre féminine (environ 40 %) dans l'enseignement et les services sociaux et médicaux (28 % de professionnelles). Avec la diversification des activités économiques en banlieue, ce domaine a beaucoup perdu de son importance, entraînant avec lui une baisse relative des postes de professionnelles. À l'inverse, les structures d'emploi des zones centrales, au départ les moins spécialisées, se sont fortement requalifiées avec l'expansion récente d'activités de services non traditionnels.

CONCLUSION

Si l'évolution de la structure professionnelle de la région métropolitaine de Québec, prise dans son ensemble, tend vers une plus grande qualification, il n'en est pas de même lorsqu'on analyse, plus en détail, les changements qui se sont produits dans les différentes zones composant son territoire. C'est à cette échelle que le phénomène de bipolarisation des professions prend toute son importance et qu'une tentative d'interprétation devient possible.

Appréhendée selon le lieu d'emploi, la bipolarisation apparaît particulièrement liée au passage d'une économie plus primaire et secondaire vers le secteur tertiaire. En ce sens, cette tendance est surtout perçue dans les zones des banlieues récentes de la rive nord et sur la rive sud. Pour la même raison, c'est la structure d'emploi masculine qui est la plus touchée. La main-d'oeuvre féminine de Québec n'a jamais été très concentrée dans l'industrie manufacturière.

Le deuxième facteur ayant le plus influencé la bipolarisation est la redistribution des effectifs dans la structure d'emploi des cols bleus de presque tous les secteurs économiques. Le travail d'ouvrier qualifié (centre de l'échelle professionnelle) subit de fortes diminutions relatives entre 1971 et 1981. Le phénomène est particulièrement ressenti dans l'activité primaire et secondaire. Encore une fois, ce sont les banlieues qui sont les plus touchées.

L'évolution de l'économie vers un tertiaire plus privé (services aux entreprises ou activités de type finances, assurances et affaires immobilières, par exemple) a souvent été mentionnée comme élément de bipolarisation de l'emploi. Ces domaines sont effectivement, pour Québec, ceux dont la structure professionnelle se bipolarise le plus entre 1971 et 1981. Ils semblent avoir eu plus d'influence sur la bipolarisation de l'emploi masculin que féminin. En effet, on observe que ces secteurs présentent encore chez les femmes un fort pourcentage d'emplois de «classe moyenne», comparativement aux autres activités économiques.

Finalement, on insistera sur le fait qu'à ce mouvement de bipolarisation se superpose celui, tout aussi important, d'une requalification de l'emploi. Il se localise surtout dans les zones de travail plus centrales de la Haute-Ville et de la Basse-Ville, où le secteur tertiaire est déjà bien en place en 1971. Ce phénomène semble refléter la tendance grandissante de concentration des activités de contrôle dans les centres-villes (Castells, 1988; Polèse, 1988).

Cette étude soulève de nombreuses interrogations. Ce phénomène de bipolarisation est-il passager ou, au contraire, l'expression d'une tendance bien ancrée (Myles, Picot et Wannell, 1988; Kutscher, 1989; Conseil économique du Canada, 1990)? D'un côté, on rappellera que, dans son ensemble, la région métropolitaine de Québec tend vers une plus grande qualification de son emploi. On peut se demander si cette requalification, qui prend place principalement dans les zones centrales fortement tertiariées, s'est poursuivie et propagée au cours de la dernière décennie vers les banlieues devenues, elles aussi, plus tertiaires.

D'un autre côté, il est plausible de penser que l'augmentation des revenus engendrée par cette même requalification, ainsi que la féminisation constante de l'emploi, provoquent, à leur tour, une nouvelle phase de bipolarisation. Elles peuvent, en effet, stimuler la demande pour de nouvelles activités de services où se concentrent largement les emplois non spécialisés. Si l'on s'attarde sur l'évolution qu'ont eue les commerces et les services de la région, ces dernières années, le phénomène est probable.

Une chose est manifeste, la problématique d'inégalité sociale et économique retient de plus en plus l'attention des chercheurs et des intervenants de divers milieux (Langlois *et al.*, 1990). Mais la recherche dans ce domaine est encore récente et ne manque pas d'ailleurs de soulever plusieurs problèmes de méthodologie. Dans le cas précis de la présente étude, par exemple, il y a lieu de s'interroger sur le concept de catégorie professionnelle (Desrosières et Thévenot, 1988). La forte augmentation des cadres et des professionnels reste quelque peu ambiguë. Elle cache possiblement une certaine déqualification. Il apparaît que les comparaisons sur plusieurs années peuvent devenir fragiles, voire imprécises. Relevant surtout de la grille sociologique, l'analyse du contenu des tâches de travail, déjà amorcée, reste à approfondir.

D'un point de vue plus pratique, les études sur le terrain permettraient de mieux circonscrire les problèmes, encore peu connus, qui peuvent être reliés à la croissance des inégalités. Peut-on lire ces changements sociaux et économiques à travers l'évolution du paysage urbain? Provoquent-ils des tensions entre les populations d'un même quartier? De quelle façon la diversité sociale s'exprime-t-elle lorsque vient le temps de faire des choix pour ce qui touche la mise en place de certains projets? Celui de la Grande Place à Québec est peut-être un exemple de cette complexité. Ces quelques questions sous-tendent de nombreuses préoccupations de la recherche qui restent encore à explorer.

REMERCIEMENTS

L'auteure remercie Paul Villeneuve et un évaluateur anonyme pour leurs commentaires. Elle remercie également le Fonds FCAR du Québec et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour l'appui financier apporté à cette recherche.

NOTES

- 1 On entend par bipolarisation, une redistribution de la force de travail qui se caractérise par une augmentation des effectifs aux deux extrémités de l'échelle professionnelle et par une tendance à la baisse des emplois intermédiaires.
- 2 Cette division du territoire résulte d'un découpage préalable utilisé pour la commande d'une banque de données de compilation spéciales à Statistique Canada dans le cadre du projet REMFAM subventionné par le CRSH (Redéploiement de l'emploi et de la famille dans les régions métropolitaines de Québec et Montréal en 1971-1981). Pour plus de

précisions à ce sujet, voir Villeneuve et Rose, 1986, pp. 70-90. Les données utilisées dans la présente recherche sont d'ailleurs Villeneuve et Rose, 1986, pp. 70-90. Les données utilisées dans la présente recherche sont d'ailleurs tirées d'une série de tableaux faisant partie de cette banque.

- 3 Voir Villeneuve et Rose, 1986, pp. 78-79, pour une explication de la méthodologie ayant mené à cette catégorisation, et Thomas, 1990, pp. 47-49 et annexe B, pour une description détaillée du regroupement des professions.
- 4 L'indice de GINI mesure le degré de concentration du groupe professionnel par rapport à l'ensemble de la population active. Il est dérivé de la courbe de Lorenz et en calcule l'aire sous la courbe ($G = \frac{\sum (Pc Xi)(Pc Yi + 1) - \sum (Pc Xi + 1)(Pc Yi)}{2}$). Plus l'indice est élevé, plus la ségrégation est forte. À zéro, elle est nulle. Les résultats sont indicatifs dans la mesure où l'on suppose qu'une plus grande dispersion des différents groupes professionnels sur tout le territoire favorise la présence d'une certaine forme de bipolarisation. L'indice ne permet cependant pas de situer spatialement les concentrations qu'il mesure.
- 5 Les cadres, les professionnels, les contremaîtres et les surveillants forment la «classe de niveau supérieur». Les techniciens, les employés spécialisés et les ouvriers qualifiés s'inscrivent dans la «classe moyenne». Les employés non spécialisés et les ouvriers non qualifiés se présentent comme étant la classe la moins favorisée, celle des «bas salariés». Selon les études, les contremaîtres et les surveillants font tantôt partie de la «classe moyenne», tantôt de celle des postes de «niveau supérieur». Ce dernier choix a été retenu dans la présente étude, étant donné leur fonction de contrôle et leur niveau de salaire beaucoup plus élevé que celui des emplois de catégorie moyenne. On peut toutefois mentionner que si les contremaîtres et surveillants avaient, ici, été classés à l'échelon médian, la bipolarisation en aurait été quelque peu augmentée. En effet, cette profession a beaucoup diminué sa proportion dans l'emploi, entre 1971 et 1981.
- 6 Huit catégories sont utilisées pour la classification des activités économiques:
 - Activités primaires, travaux publics
 - Industries manufacturières
 - Distribution et commerces
 - Finances, assurances et affaires immobilières
 - Enseignement, services médicaux et sociaux
 - Communications, culture et services divers
 - Services aux entreprises
 - Administration publique et défense.Voir Villeneuve et Rose, 1986, pp. 76-78, pour une explication de la méthodologie ayant mené à cette catégorisation et Thomas, 1990, annexe C, pour une description détaillée du regroupement des activités économiques.
- 7 Pour une description détaillée de l'évolution de chacune des 19 zones et la consultation du dossier cartographique, statistique et graphique y ayant conduit, on peut se référer à la thèse de l'auteure (Thomas, 1990).
- 8 Une carte synthèse pour l'ensemble de la population active a également été produite (Thomas, 1990). Il n'a pas été jugé utile de l'insérer et de la commenter ici, car les informations qu'elle véhicule recourent celles des analyses selon le sexe. En fait, l'évolution pour l'ensemble de la population active présente, à peu de chose près, la même image que celle des hommes. Ceux-ci sont beaucoup plus nombreux dans la population active que les femmes et font donc pencher la moyenne de leur côté. De plus, l'on verra que plusieurs similitudes se dégagent des cartes des tendances d'évolution de l'emploi féminin et masculin.

BIBLIOGRAPHIE

BERNIER, C. (1984) Nouvelles technologies: requalification ou déqualification du travail? Bilan critique des études. *Interventions économiques*, (12-13): 137-153.

- BOURNE, L.S. (1989) Are new urban forms emerging? Empirical tests for canadian urban areas. *The Canadian Geographer/Le géographe canadien*, 33(4): 312-328.
- CASTELLS, M. (1988) Innovation technologique et centralité urbaine. *Cahiers de recherche sociologique*, 6(2): 27-36.
- CASTELLS M. (1976) The service economy and postindustrial society: a sociological critique. *International Journal of Health Services*, 6: 595-609.
- CHICOINE, N. et ROSE, D. (1989) Restructuration économique, division sexuelle du travail et répartition spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal. *Espace—populations—sociétés*, (1): 53-64.
- COHEN, R.B. (1981) The new international division of labor, multinational corporations and urban hierarchy. In M. Dear et A.J. Scott (éds) *Urbanization and Urban Planning in Capitalist Society*. Londres et New York, Methuen, pp. 287-315.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1990) *L'emploi au futur: tertiarisation et polarisation*. Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada, 41p.
- DESROSIÈRES, A. et THÉVENOT, L. (1988) *Les catégories socioprofessionnelles*. Paris, La Découverte, 125 p.
- FILION, P. (1987) Concepts of the inner city and recent trends in Canada. *The Canadian Geographer/Le géographe canadien*, 31(3): 223-232.
- GRUBEL, H.G. et WALKER, M.A. (1989) *Service industry growth: causes and effects*. Vancouver, Fraser Institute, 279 p.
- KUTSCHER, R.E. (1989) Projections summary and emerging issues. *Monthly Labor Review*, 112(11): 66-74.
- LANGLOIS, A. (1985) Un nouveau cadre méthodologique pour l'étude de la ségrégation résidentielle appliquée à Montréal (1931-71). *The Canadian Geographer/Le géographe canadien*, 29(3): 194-206.
- LANGLOIS, S. et al. (1990) *La société québécoise en tendances, 1960-1990*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 667 p.
- LEY, D. (1987) Social upgrading in six canadian inner cities. *The Canadian Geographer/Le géographe canadien*, 32(1): 31-45.
- LEY, D. (1986) Alternative explanations for inner city gentrification: a canadian assessment. *Annals of the Association of American Geographers*, 76: 521-535.
- LIPIETZ, A. (1986) New tendencies in the international division of labor: regimes of accumulation and modes of regulation. In A.J. Scott et M. Storper (éds). *Production, Work, Territory: the Geographical Anatomy of Industrial Capitalism*. Boston, Allen and Unwin, pp. 16-40.
- LIPIETZ, A. (1985) Les transformations dans la division internationale du travail. In D. Cameron et F. Houle. *Le Canada et la nouvelle division internationale du travail*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, pp. 27-55.
- LOVEMAN, G.W. et TILLY, C. (1988) Good jobs or bad jobs: what does the evidence say? *New England Economic Review*, (jan.-fév.): 46-65.
- MYLES, J. (1988) The expanding middle: some canadian evidence on the deskilling debate. *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 25(3): 335-364.
- MYLES, J., PICOT, G. et WANNELL, T. (1988) La répartition salariale des emplois: variations de 1981 à 1986. In *La population active*. Statistique Canada, cat. n° 71-001, pp. 85-129.
- POLÈSE, M. (1988) La transformation des économies urbaines: tertiarisation, délocalisation et croissance économique. *Cahiers de recherche sociologique*, 6(2): 13-25.
- PRATT, G. and HANSON, S. (1987) Gender, class, and space. *Environment and Planning D, Society and Space*, 6: 15-35.
- PRICE, D.G. and BLAIR, A.M. (1989) *The changing geography of the service sector*. Londres, Belhaven Press, 280 p.

-
- ROSE, D. (1987) Un aperçu féministe sur la restructuration de l'emploi et sur la gentrification: le cas de Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, 31(8): 205-225.
- ROSE, D. et VILLENEUVE, P. (1989) Work, labor markets and households in transition. In L.S. Bourne et D. Ley (éds) *The social geography of canadian cities* (sous presse).
- ROSE, D. et VILLENEUVE, P. (1988) Women workers and the inner city: some implications of labour force restructuring in Montreal, 1971-81. In C. Andrew and B. Moore Milroy (éds). *Life Spaces, Gender, Household, Employment*. Vancouver, University of British Columbia Press, pp. 31-64.
- SCOTT, A.J. (1986) Industrialization and urbanization: a geographical agenda. *Annals of the Association of American Geographers*, 76: 23-37.
- SIMMIE, J.M. (1983) Beyond the Industrial City? *Journal of the American Planning Association*, 49(1): 59-77.
- THOMAS, C. (1990) *L'évolution de l'emploi dans la région métropolitaine de Québec: le phénomène de bipolarisation (1971-1981)*. Sainte-Foy, Université Laval, département de géographie, mémoire de maîtrise, 319 p.
- VILLENEUVE, P. (1988) Centralité et marginalité à Québec: les structures de l'emploi. In *Marginalité et territorialité à Québec*. Sainte-Foy, Université Laval (Coll. «Cahiers du centre de recherche en aménagement et développement», vol. 11, n° 2), pp. 2-22.
- VILLENEUVE, P. et ROSE, D. (1986) De la place des femmes dans la division spatiale du travail: le cas de Québec entre 1971 et 1981. In *Les genres de vie urbains: essais exploratoires*. Sainte-Foy, Université Laval, département de géographie (Coll. «Notes et documents de recherche», n° 26), pp. 71-92.

(Acceptation définitive en décembre 1991)